

Réunion communale – Mons-en-Pévèle **Lundi 29 juillet 2013**

La réunion communale organisée à la demande de Monsieur le Maire le lundi 29 juillet 2013 à Mons-en-Pévèle, a réuni une centaine d'habitants de la commune et des communes avoisinantes. Elle a commencé à 19h15 et s'est achevée aux alentours de 22h.

Monsieur le Maire a introduit la réunion en rappelant qu'elle fait suite à sa lettre ouverte publiée le 9 juillet 2013 dans laquelle il exige une distance de 100 mètres entre la ligne et les habitations et insiste sur le cadre de vie. Enfin, il souhaite une concertation en toute transparence avec les habitants.

Beaucoup d'habitants ont manifesté des inquiétudes quant à la future ligne et quelques uns ont rappelé leur opposition à ce projet.

Plusieurs thèmes ont été abordés par le public au cours de la réunion, appelant à des réponses de la part du maître d'ouvrage. Celui-ci est d'abord revenu sur la justification du projet de reconstruction de la ligne à très haute tension (THT) Avelin- Gavrelle avant de laisser la parole à la salle.

Concernant la santé, de nombreuses questions ont été posées, en particulier sur la distance entre la ligne THT et les habitations. Eric Momont, maire de Mons-en-Pévèle, a plusieurs fois rappelé qu'il exigeait 100 mètres. Jean-Louis Carlier, directeur du projet RTE, a ajouté que les CEM décroissent avec la distance et qu'au-delà de 80 mètres, il n'y a quasiment plus de CEM (valeur moyenne $\leq 0,4$ microtesla) Par ailleurs, RTE s'est engagé à ne pas surplomber d'habitations et à s'en éloigner autant que possible. Enfin, à propos des grésillements, il est annoncé qu'il y aura des mesures de bruit dès cet automne pour la ligne existante. De plus, la conception de la nouvelle ligne fera que le bruit engendré sera inférieur à celui de la ligne existante, audible à 200 mètres par temps humide.

Concernant les paysages, RTE rappelle que des études sont actuellement en cours sur l'ensemble des fuseaux potentiels. Chacun sera analysé sur ses impacts, sur les mesures de réduction potentielles et les compensations nécessaires. Si l'enfouissement de la ligne n'est pas possible pour des questions technique, environnementale et économique, la concertation doit permettre de faire mieux que la ligne actuelle en prenant en compte les attentes des habitants du territoire. En ce sens, la ligne ne sera pas construite en lieu et place et un nouveau pylône Equilibre sera implanté.

Enfin, quelques participants ont vivement souhaité que les critères permettant de déterminer le fuseau de moindre impact soient définis bien en amont. RTE s'est engagé sur ce point, puis a présenté les ateliers participatifs, qui se tiendront dès septembre 2013. Le maître d'ouvrage invite les volontaires à se faire connaître, soit en le contactant soit en passant par la mairie. Une information de RTE en continu vers la mairie est nécessaire afin de mieux informer le public des avancées du projet. Eric Momont a d'ailleurs conclu la réunion communale en proposant l'organisation d'autres réunions, avec ou sans la présence de RTE, pour échanger sur ce projet.